

INFORMATIONS IMPORTANTES

HORAIRE

Primaire	A.M.	8 h 03	à	11 h 29
	P.M.	12 h 59	à	15 h 23
Préscolaire	A.M.	8 h 03	à	11 h 29
	P.M.	12 h 59	à	14 h 26

ABSENCE DE L'ENFANT

Si l'enfant doit s'absenter, nous vous demandons de communiquer avec le secrétariat, au 622-7891 pour le pavillon l'Escale, au 622-7348 pour le pavillon du Plateau. Donnez le nom de votre enfant, son degré, le nom de son titulaire ainsi que le motif et la durée de l'absence.

Si votre enfant doit quitter l'école avant la fin des cours, vous devez nous en informer par écrit ou par téléphone, sinon votre enfant ne pourra pas quitter l'école.

ARRIVÉE À L'ÉCOLE

Pour des motifs de sécurité, nous vous informons qu'il n'y a pas de surveillance dans la cour avant **7 h 53** le matin et **12 h 50** l'après-midi. Nous vous demandons de ne pas envoyer votre enfant dans la cour avant ces heures.

FERMETURE DE L'ÉCOLE

Lorsqu'il y a fermeture d'école pour tempête de neige avant le début des cours, notez que **le service de garde est ouvert** pour la journée. Dès 6h30 le matin, voire avant, l'information sera diffusée sur le site de la commission scolaire ainsi que sur les ondes radio et chaînes télévisées.

Notez qu'en cas de fermeture durant la journée une fois les cours débutés (tempête tardive, problème de chauffage, de plomberie, panne électrique qui perdure, etc.), le service de garde demeure ouvert pour la journée, puisque les enfants sont déjà rendus. En début d'année, nous vous demandons de remplir le formulaire « fermeture en cours de journée » qui nous indique quoi faire avec votre enfant advenant une telle situation. En cas de doute, votre enfant ira au service de garde, même s'il n'y est pas inscrit, le temps qu'on vous rejoigne.

Pour les élèves qui fréquentent le service de garde, le mot d'ordre est qu'ils vont au service de garde sans exception. C'est le service de garde qui se chargera de téléphoner aux parents pour les aviser de la situation.

STATIONNEMENT

Nous avons aménagé un débarcadère afin de réduire les risques d'accident et dégager ainsi l'espace entourant les entrées des stationnements réservés aux membres du personnel de l'école. Nous demandons donc votre collaboration afin d'utiliser ce débarcadère que pour y laisser votre enfant, sans sortir de votre véhicule. Pour vous aider, nous avons mis en place un service de valets afin d'assurer l'efficacité et le respect de ce nouveau système. **Il est strictement interdit d'entrer sur le stationnement du personnel de l'école.**

COLLATION

Conformément à la politique alimentaire de la commission scolaire, nous demandons aux enfants d'apporter des collations santé (ex : fruits, légumes, fromage, céréales sèches, etc.). Les collations ayant le sucre comme premier ingrédient et les fritures sont interdits (chocolat, gâteaux, chips, etc.). Notez que la gomme est également interdite.

De plus, tel que recommandé par le C.L.S.C., tout aliment contenant des traces d'arachides est interdit, puisque certains de nos élèves en sont sévèrement allergiques.

TENUE VESTIMENTAIRE

Chaque enfant doit avoir des chaussures pour circuler dans l'école autre que celles portées à l'extérieur lorsque la température l'exige. Pour des raisons de sécurité et d'hygiène, il est interdit de circuler dans l'école sans chaussures.

BIBLIOTHÈQUE

Nombre maximum de prêts/élève : 2

Restriction au niveau des prêts : 1 bande dessinée/élève

Durée du prêt : 2 semaines

Politique des retours :

1er avis: Après un retard de 2 semaines

2e avis : Après un retard de 4 semaines

Demande de paiement : Après 6 semaines de retard ou si le livre nous revient abimés, une facture sera envoyée aux parents pour le remplacer